

Distr.
RESTREINTE

TIM/EFC/WP.1/27
2 avril 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Comité du bois

Commission européenne des forêts

COMITE MIXTE DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIERES

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-DEUXIEME SESSION

qui se tiendra à Zvolen (Slovaquie) du 14 au 16 septembre 1998,
s'ouvrira le lundi 14 septembre à 10 heures et sera précédée
d'un voyage d'études le samedi 12 septembre 1998

1. Adoption de l'ordre du jour TIM/EFC/WP.1/27
2. Sujets spéciaux TIM/EFC/WP.1/R.133
 - i) Les forêts et la foresterie en Slovaquie
 - ii) Les aspects sociaux de la foresterie
 - iii) L'utilisation de la forêt à des fins multiples
3. Progrès réalisés, problèmes rencontrés et priorités
arrêtées dans les domaines intéressant le Comité mixte
(résumés des exposés des pays)

NOTE - Les documents de la session du Comité mixte seront distribués aux participants figurant sur la liste officielle les années précédentes. Cette année toutefois, l'ordre du jour provisoire, tous les documents de session ainsi que d'autres renseignements intéressants pourront également être consultés sur le site du Web :

<http://unece.org/trade/timber>

- | | | |
|-----|---|--------------------|
| 4. | Incidences des activités d'autres organisations internationales, en particulier de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe | TIM/EFC/WP.1/R.134 |
| 5. | Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion des forêts (secteur d'activité 1) et programme pour 1999-2001 | TIM/EFC/WP.1/R.135 |
| 6. | Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2) et programme pour 1999-2001 | TIM/EFC/WP.1/R.136 |
| 7. | Examen des activités concernant la formation professionnelle et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3) et programme pour 1999-2001 | TIM/EFC/WP.1/R.137 |
| 8. | Examen des activités concernant les pays d'Europe centrale et orientale en transition et programme pour 1999-2001 | TIM/EFC/WP.1/R.138 |
| 9. | Adoption du programme de travail | TIM/EFC/WP.1/R.139 |
| 10. | Questions diverses | |
| 11. | Election du bureau | |
| 12. | Date et lieu de la prochaine session | |
| 13. | Adoption du rapport | |

CALENDRIER PROVISOIRE

Il est proposé au Comité mixte d'adopter le calendrier suivant pour sa session :

Lundi 14 septembre	matinée après-midi	Points 1, 3 et 4 Point 2
Mardi 15 septembre		Points 5, 6 et 7
Mercredi 16 septembre	matinée après-midi	Points 8, 9 et 10 Points 11, 12 et 13

NOTES EXPLICATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

OBSERVATIONS GENERALES

A l'aimable invitation du Gouvernement slovaque, le Comité mixte tiendra sa vingt-deuxième session à Zvolen, du 14 au 16 septembre 1998. Les réunions auront lieu à l'Institut de recherches forestières; la session sera précédée du séminaire sur l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation de la productivité dans le secteur forestier, qui se tiendra à Banska Stiavnica du 9 au 12 septembre 1998 (le programme du séminaire figure dans le document publié sous la cote TIM/EFC/WP.1/SEM.47/1/Add.1 et Corr.1).

Le voyage d'études du samedi 12 septembre est organisé à l'intention à la fois des participants au séminaire et des participants à la session du Comité mixte.

Point 1 - Adoption de l'ordre du jour

Selon l'usage le premier point est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 - Progrès réalisés, problèmes rencontrés et priorités arrêtées dans les domaines intéressant le Comité mixte

Le Comité mixte passera en revue les progrès, les problèmes et les priorités en se fondant sur les exposés des pays. Les délégations établiront leur exposé en se conformant aux directives énoncées à l'annexe. Elles devront adresser un exemplaire de leur exposé au secrétariat ¹ avant le **31 mai 1998**. Le secrétariat distribuera les exposés aux coordonnateurs du Comité mixte qui en feront la synthèse pendant la session. Les délégations sont instamment invitées à respecter la date limite ci-dessus et sont priées d'apporter **50 exemplaires** de leur exposé, qui seront distribués pendant la réunion.

Point 3 - Incidences des activités d'autres organisations internationales

Le Comité mixte sera informé des activités d'autres organisations internationales se rapportant à son travail et sera invité à présenter des observations sur les modalités actuelles de la coopération et sur l'opportunité de la renforcer.

Depuis 1993, le Comité du bois et la Commission européenne des forêts accordent la plus grande priorité au suivi de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, des activités de la Commission du développement durable et du Forum international des forêts. Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus depuis sa dernière session et sera invité à s'interroger sur son rôle dans le processus et à adapter son programme de travail en conséquence, en tenant compte des ressources disponibles pour son secrétariat. Une attention particulière sera accordée à

¹Section du bois, Division du commerce CEE/ONU, Palais des Nations, CH 1211 Genève 10. Télécopie +41 22 917 0041, courrier électronique : Jorge.Najera@unece.org.

la réaction suscitée par les activités de l'équipe de spécialistes du Comité mixte des aspects socio-économiques des forêts.

Points 4 à 7 - Examen des activités et du programme pour 1999-2001

Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus dans chaque secteur d'activité ainsi que du programme pour les pays en transition. Il devrait examiner les activités menées à bien et adopter un programme pour 1999-2001 en tenant compte des ressources disponibles pour son secrétariat. Les documents soumis au titre de chacun des points donneront un aperçu général des activités, accompagné de renvois aux documents originaux; les points qui appellent une décision seront signalés à l'attention du Comité.

Les activités et propositions à examiner sont les suivantes :

Secteur d'activité 1

- i) Utilisation de la forêt à des fins multiples (équipe de spécialistes et séminaire à Jönköping (Suède) en 1997);
- ii) Prévention et maîtrise des incendies de forêt (équipe de spécialistes et "Première Conférence balte sur les incendies de forêt", Pologne, mai 1998);
- iii) Principes directeurs concernant les codes de pratique forestière;
- iv) Opérations forestières de demain (proposition en vue d'un séminaire en France en septembre 1999, conjointement avec la quatorzième session du Comité de direction);
- v) Systèmes d'information dans la foresterie (programme pour un atelier qui pourrait se tenir en Finlande en l'an 2000);
- vi) Aménagement des massifs forestiers protégés et vulnérables (proposition en vue d'un atelier qui pourrait se tenir à Sochi (Fédération de Russie) en 1999 ou en l'an 2000).

Secteur d'activité 2

- i) Nouvelles tendances en matière de coupes d'éclaircies (atelier en Slovaquie (septembre 1997));
- ii) Réduction des effets des travaux forestiers sur les écosystèmes (activités de l'équipe de spécialistes et préparatifs en vue du séminaire prévu en 1999);
- iii) Récolte du bois et des produits de la forêt autres que le bois dans la région méditerranéenne (proposition en vue d'un séminaire en Italie, à confirmer);
- iv) Nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (proposition en vue d'un atelier en Autriche en 1999).

Secteur d'activité 3

- i) Réseau de la main-d'oeuvre forestière, rapport intérimaire;
- ii) Formations forestières présentant des difficultés de réalisation (séminaire en France, avril 1998);
- iii) Aspects sociaux de la foresterie (équipe de spécialistes);
- iv) Conditions de travail et augmentation de la productivité dans le secteur forestier (séminaire en Slovaquie prévu en septembre 1998);
- v) Relations publiques et éducation en matière d'environnement dans le secteur forestier (proposition en vue d'un séminaire en Suisse en l'an 2000).

Pays en transition

- i) Problèmes de la foresterie et de l'industrie forestière liés à la contamination radioactive (équipe de spécialistes);
- ii) Planification et aménagement des opérations forestières pour les pays en transition vers l'économie de marché (séminaire organisé par la FAO/Autriche prévu en septembre 1998).

Point 8 - Sujets spéciaux

i) Les forêts et la foresterie en Slovaquie

Un document sur la situation des forêts et de la foresterie en Slovaquie, le pays hôte, et sur les problèmes rencontrés sera présenté aux participants. Le voyage d'études du 12 septembre vise à illustrer certains des aspects évoqués dans le document.

ii) Aspects sociaux de la foresterie

Comme suite aux activités de l'équipe de spécialistes, le Comité de direction a décidé que les aspects sociaux de la foresterie devaient figurer parmi les sujets spéciaux et que les pays devaient être invités à inclure ce thème dans leurs exposés.

iii) Utilisation de la forêt à des fins multiples

En fonction des activités de l'équipe de spécialistes et de l'atelier organisé à Jönköping (Suède) en 1997.

Point 9 - Adoption du programme de travail

Le Comité mixte sera invité à adopter son programme de travail en se fondant sur un projet établi par le secrétariat et à la lumière des débats au titre d'autres points de l'ordre du jour. Il sera également invité à examiner en vue de leur adoption des présentations du programme de travail sous forme de tableaux.

Point 10 - Questions diverses

A ce jour le secrétariat n'a aucune autre question à proposer au titre de ce point.

Point 11 - Election du Comité de direction

Le Comité mixte sera invité à élire les membres du Comité de direction qui resteront en fonctions jusqu'à la prochaine session. A l'heure actuelle, le Comité mixte a un président, un président sortant, deux vice-présidents, trois coordonnateurs pour les secteurs d'activité et deux coordonnatrices spéciales (voir TIM/EFC/WP.1/26, par. 66).

Point 12 - Date et lieu de la prochaine session

Le Comité mixte devra déterminer la date et le lieu de la vingt-troisième session. Les pays sont invités à étudier d'ici à la prochaine session la possibilité d'accueillir la vingt-troisième session.

Point 13 - Adoption du rapport

Le Comité mixte sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Dans un additif au présent document (TIM/EFC/WP.1/27/Add.1), qui sera publié prochainement, les participants à la session du Comité mixte trouveront des renseignements sur les dispositions pratiques.

ANNEXE

SCHEMA DES EXPOSES DES PAYS ET PROCEDURES A SUIVRE

Les délégations sont invitées à présenter des exposés sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans les domaines intéressant le Comité mixte. Elles sont également invitées à indiquer les questions prioritaires qui pourraient faire l'objet d'une action éventuelle par le Comité mixte. Ces exposés sont importants pour les travaux du Comité mixte car ils facilitent les échanges d'informations et l'établissement d'un programme de travail conforme aux besoins et priorités des pays membres.

A sa treizième session, à Jönköping, le Comité de direction a invité les pays à consacrer une section de leur exposé aux aspects sociaux de la foresterie, thème qui doit également constituer l'un des sujets spéciaux. Selon la définition arrêtée par l'équipe de spécialistes du Comité de direction, les aspects sociaux couvrent :

- les relations entre la foresterie et la société/le public;
- la contribution du secteur forestier au développement rural et régional;
- la contribution du secteur forestier à l'emploi;
- le développement de la main-d'oeuvre forestière;
- le développement des institutions forestières.

Il est proposé de suivre la même structure que lors des sessions précédentes :

- **Les exposés devraient comporter quatre parties, correspondant aux trois grands secteurs d'activité du Comité mixte et aux aspects sociaux de la foresterie :**

Secteur d'activité 1 : Gestion (sylviculture, utilisation de la forêt à des fins multiples, questions écologiques et économiques, commercialisation, systèmes d'information);

Secteur d'activité 2 : Technologie (récolte et transport du bois, ingénierie forestière, travaux de sylviculture écologiquement et économiquement rationnels);

Secteur d'activité 3 : Formation (des ouvriers, des cadres et des gestionnaires; ergonomie appliquée et sécurité et hygiène du travail);

Aspects sociaux : (voir les éléments ci-dessus, arrêtés par l'équipe de spécialistes).

- **Pour chaque secteur d'activité, l'exposé devrait porter principalement sur :**
 - a) les progrès réalisés et les innovations importantes faites au cours des deux dernières années;
 - b) les difficultés rencontrées et les mesures prises pour les surmonter;
 - c) les priorités qui se dégagent pour les activités du Comité mixte.
- Les exposés des pays **ne doivent pas dépasser deux pages** par secteur d'activité.

Les pays sont priés de respecter la date limite indiquée pour la présentation des exposés :

- Ils sont invités à faire parvenir le texte intégral au secrétariat (voir adresse p. 3) avant le 31 mai 1998;
- Le secrétariat adressera un exemplaire des exposés des pays aux coordonnateurs pour les secteurs d'activité qui prépareront les synthèses devant être présentées à la session du Comité mixte.
